



MANSPACH

Extrait du procès-verbal des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2025

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

14 AVR. 2025

ALA SOUS-PREFECTURE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14
Absences : 5
Procuration : 1
Date de convocation : 31/03/2025

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire
Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,
Mmes Nathalie DURAND, Caroline KIGER
MM. Jean-Marie FLURY, Jeremy GERBER, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD,
Absents excusés : Mmes Marie-Paule BINDA, Mireille JOLY (Procuration à Mme Nathalie
VERRIER) MM. Sébastien GENTZBITTEL, Nicolas HANS, Jean-Louis STANTINA

Délibération 8/2025

Objet : Vote du budget primitif 2025

Le Conseil municipal examine le budget primitif point par point et chapitre par chapitre aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Il s'équilibre en section de fonctionnement comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	653 023.41 €	653 023.41 €

Il présente un suréquilibre en section d'investissement comme suit :

Investissement (avec restes à réaliser)	369 223.71 €	425 048.12 €
---	--------------	--------------

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le budget primitif 2025
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents y relatifs

Le budget est ainsi arrêté, voté par chapitres pour les deux sections.

Certifié exécutoire
Manspach, le 14.04.2025
Le Maire,
Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Daniel DIETMANN